

Le Thonésien

Organe de l'Association libérale de Thônex. Rédactrice responsable: Evelyne Despland - 28, ch. Edouard-Olivet - 1226 Thônex

DANS CE NUMERO

- ♦ Le mot du président
- ♦ Les Communaux d'Ambilly, ou la volonté de communiquer
- ♦ Thônex, la vidéosurveillance, un sujet qui ne fait pas l'unanimité!
- ♦ La mobilité, une question de volonté, de cohérence et de détermination
- ♦ Petite Enfance "Trois-Chêne"

LIBERAL

MOT DU PRÉSIDENT



CHÈRES THONÉSIENNES,
CHERS THONÉSIENS,

D'ICI PEU, NOUS ARRIVERONS
À MI-LÉGISLATURE, MOMENT
IDÉAL POUR TIRER UN BILAN

provisoire et oser une projection à l'horizon d'une année. Nous faisons volontiers abstraction de l'environnement économique perturbé dont les médias nous abreuvent quotidiennement, contexte dans lequel il n'est pas aisé de garder la tête froide et de conserver une volonté d'entreprendre, tellement les prévisions sont volatiles et incertaines.

Au cours de l'année écoulée, vous aurez pu constater un certain nombre de réalisations au sein de votre commune, à savoir: l'inauguration de la 1re étape de l'école Marcellly-Tronchet, de nombreuses améliorations à la salle des fêtes (nouvelles chaises, réfection des tables, amélioration de la climatisation, équipement son et lumière, espace VIP), la réouverture de l'auberge communale sous la direction d'Alain Akar, la réfection du chemin du Foron et la rénovation de l'école Adrien-Jeandin avec l'ouverture récente d'un nouveau restaurant scolaire, pour ne citer que les plus importantes.

En 2009, nous poursuivons sur cette lancée avec l'inauguration de la 2e étape de l'école Marcellly-Tronchet, l'ouverture d'une crèche offrant 60 places supplémentaires et d'une salle de gymnastique, et la rénovation partielle de la piscine couverte qui devrait ouvrir vers fin juin. La compagnie des sapeurs-pompiers sera équipée d'un nouveau camion

multiusage, et une collaboration des services du feu au niveau des Trois-Chêne – sur initiative des Libéraux – devrait progressivement se mettre en place. De plus, la Commune vient d'adopter le nouveau Plan directeur communal (révision de celui de 1999), base du futur aménagement du territoire, en collaboration avec l'Etat de Genève.

Le projet le plus ambitieux et le plus délicat sera celui de l'extension de la mairie afin d'équiper l'administration communale d'infrastructures fonctionnelles et rationnelles en vue de la croissance de la population dans les décennies à venir. Il s'agira d'évaluer avec clairvoyance les réels besoins et les coûts des investissements qui en découlent sans mettre en péril la situation financière saine de Thônex.

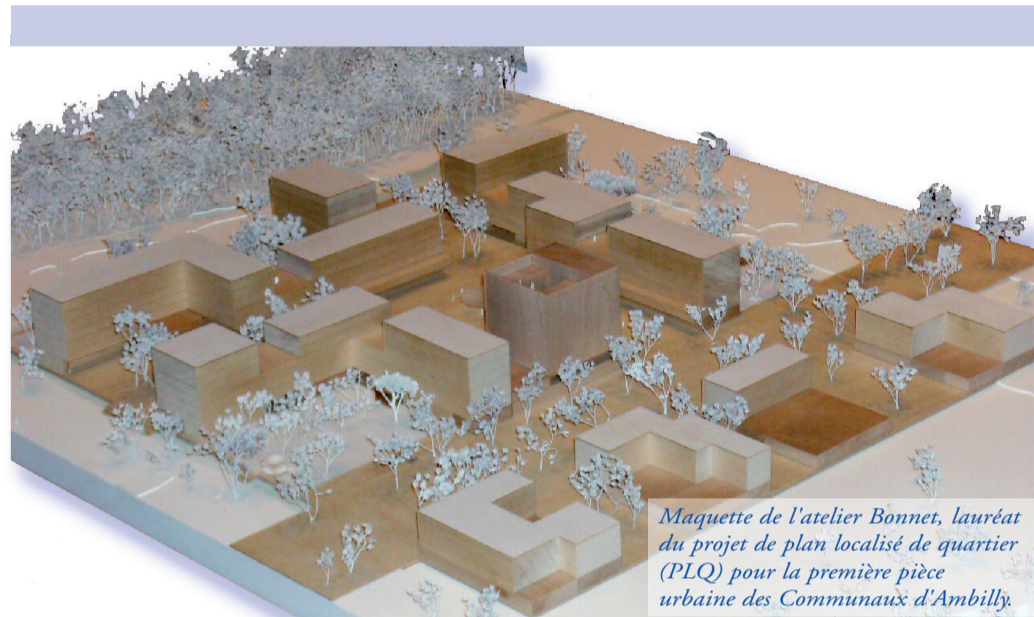
Sur le plan politique, nous aurons à renouveler le Grand Conseil genevois le 11 octobre 2009 et à former la nouvelle équipe du Conseil d'Etat le 15 novembre 2009. Isabel RoCHAT a été désignée candidate aux côtés de Mark Muller. Les Libéraux espèrent récupérer leur 2e siège perdu il y a quatre ans. Isabel RoCHAT a tout notre soutien, et nous formons nos vœux les plus sincères afin qu'elle sorte victorieuse des urnes le 15 novembre 2009!

Recevez, chères Thonésiennes, chers Thonésiens, nos plus cordiaux messages.

Hans Rudolf Roth

Conseiller municipal, Président de l'Association libérale de Thônex.

LES COMMUNAUX D'AMBILLY, OU LA VOLONTÉ DE COMMUNIQUER



Maquette de l'atelier Bonnet, lauréat du projet de plan localisé de quartier (PLQ) pour la première pièce urbaine des Communaux d'Ambilly.



PLUS QUE JAMAIS, LA POPULATION DE LA COMMUNE A LE DROIT D'ÊTRE TENUE INFORMÉE DES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DE CE PROJET

qui, à plus d'un titre, marque un tournant dans l'histoire urbaine de notre territoire.

Afin de se donner toutes les chances de trouver le bureau d'architecte qui saura comprendre notre commune et les restrictions qui s'y rattachent, un concours, un "mandat d'études parallèles" dit MEP a été lancé et organisé conjointement par le Canton, les investisseurs promettants-acquéreurs ainsi que la Commune. Cinq bureaux d'architectes ont été retenus.

Le lauréat, l'atelier Bonnet, a finalement été désigné au terme d'une procédure de sélection à laquelle la Commune a été associée. Ce bureau a été jugé sur un projet de plan localisé de quartier (PLQ) qui devra faire l'objet d'une procédure de

consultation après avoir été présenté formellement à la Commission d'urbanisme de la Commune.

De très nombreuses questions restent toutefois ouvertes et il nous a semblé indispensable, à ce stade, d'associer la population à ce projet.

C'est la raison pour laquelle une exposition sera organisée à la Salle des fêtes du 27 avril au 4 mai 2009. Le vernissage aura lieu le lundi 27 avril à 18h30.

Tous les participants au MEP sont invités à y présenter leurs travaux et cela promet de beaux débats!

Je vous invite donc à répondre très nombreux à cette invitation!

Isabel RoCHAT

Conseillère administrative déléguée à l'urbanisme.

THONEX ET LA VIDÉOSURVEILLANCE, UN SUJET QUI NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ!



SELON UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 10 DÉCEMBRE 2003, "assurer un bon niveau de sécurité dans les lieux publics" doit rester une préoccupation majeure. Cette préoccupation a poussé les Libéraux à déposer, le 3 mars 2009, un projet de délibération concernant la vidéosurveillance. Ce dernier a été largement soutenu par les Radicaux, les Démocrates Chrétiens et l'UDC, mais farouchement attaqué par le groupe "Socialistes et Verts" qui pense encore naïvement que seule une prévention active avec un engagement supplémentaire de personnel serait la solution. Cette démarche est non seulement très onéreuse mais elle a aussi montré son incapacité à stopper le développement de l'incivisme.

Certains points de vue défendus par les Libéraux dans leur projet de délibération se

sont déjà retrouvés dans un projet de résolution déposé par le Conseil administratif de la ville de Genève en date du 20 février 2009 selon lequel "la vidéosurveillance n'a de sens que lorsqu'elle est encadrée par une politique et une organisation de sécurité efficaces, l'être humain restant au centre du dispositif". Elle n'est d'ailleurs mise en place que comme une "réponse au sentiment d'insécurité, à la peur des agressions, à la petite délinquance, aux dealers et aux actes de vandalisme. Pour beaucoup, il n'est pas grave de se faire filmer si on n'a rien à se reprocher".

En bref, en suivant les Libéraux, la majorité du Conseil municipal a estimé que la vidéosurveillance était une bonne solution qui se situe entre la prévention et la répression.

Pascal Uehlinger

Conseiller municipal, Chef du groupe libéral.



VENEZ NOMBREUX À L'EXPOSITION DES DIFFÉRENTS TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUX D'AMBILLY ORGANISÉ À LA SALLE DES FÊTES DU 27 AVRIL AU 4 MAI 2009

Le vernissage aura lieu le lundi 27 avril à 18h30

APEX CONSULTING SERVICES

Ashwani K. Singh

Saisie informatique de grands volumes, vectorisation de plans et de schémas, création de grandes bases de données, transfert d'archives sur internet: services de proximité et qualité suisse, avec coûts offshore.

16, avenue Adrien-Jeandin, 1226 Thônex Tél.: 022 860 13 66, fax: 022 860 13 69

www.apexserv.com

LA MOBILITÉ, UNE QUESTION DE VOLONTÉ, DE COHÉRENCE ET DE DÉTERMINATION



Le groupe Libéral du Conseil municipal est particulièrement sensible aux problèmes aigus de circulation qui touchent l'ensemble de notre commune et notamment le centre urbain.

PREMIER CONSTAT: LA COMMUNE DE THÔNEX, TOUT COMME LA PLUPART DES COMMUNES DU SECTEUR DIT "D'ARVE-ET-LAC", est plutôt mal reliée par route au reste de la Suisse. Deuxième constat: plus de 35 000 pendulaires traversent quotidiennement nos routes et nos rues en utilisant leur véhicule privé – qu'il s'agisse de frontaliers se rendant en ville ou ailleurs, ou d'habitants du secteur d'Arve-et-Lac travaillant à la Praille, à Carouge ou encore à Plan-les-Ouates – en empruntant l'axe nord-sud (route de Jussy - avenue de Thônex - Pont de Sierne). Troisième constat: Thônex fait partie des communes du canton de Genève vouées à être densifiées par la construction de nouveaux quartiers dont les Communaux d'Ambilly.



Avenue Adrien-Jeandin à partir de 16h00: une situation intolérable pour des rues censées faire partie du réseau secondaire ou de quartier.

Or, comme tous ceux qui le prennent quotidiennement peuvent en attester, la capacité du tram atteint déjà la saturation et le CEVA, que nous appelons évidemment de nos vœux, ne sera pas nécessairement adapté aux besoins de tous ces nouveaux pendulaires, dont certains voudront pour différentes raisons continuer à utiliser leur véhicule privé. Bien sûr beaucoup est fait et sera fait encore pour les transports publics, et c'est tant mieux. Mais tout ceci implique que nous devons parallèlement aussi faire en sorte que le réseau routier soit adapté à une demande inévitablement en augmentation, même s'il semble aujourd'hui que le futur quartier des Communaux d'Ambilly restera heureusement de taille raisonnable. En clair: la traversée du lac doit être réalisée (voir encadré), l'autoroute de contournement doit être terminée, les axes principaux sur notre commune doivent être fluidifiés afin de délester le trafic qui continue de passer par les rues secondaires et de quartier, enfin ces dernières doivent être dotées de mesures de dissuasion contre le trafic de transit afin de desservir avant tout les riverains, ce qui est malheureusement loin d'être le cas aujourd'hui.

Ces plans existent, certains depuis fort longtemps. Ils ne sont pour la plupart pas de la compétence de la Commune, mais de différents services cantonaux. Le pouvoir décisionnel de vos élus municipaux, dont je suis, est donc limité. Mais rien ne nous empêche d'avoir une vision claire et cohérente de ce que nous souhaitons, puis, lors de nos contacts avec les services cantonaux de l'aménagement et de la mobilité, d'expliquer notre position et de chercher à convaincre nos interlocuteurs de mettre en œuvre les mesures souhaitées dans un délai raisonnable. Un travail qui sera sans doute de longue haleine, mais qui aboutira si nous parlons d'une seule voix et restons clairs, cohérents et déterminés.

ON REPARLE DE LA TRAVERSÉE DU LAC

Serpent de mer de la politique genevoise, la traversée de la rade est à nouveau d'actualité après dix ans de sommeil, et figure parmi les trois projets routiers de Suisse les mieux notés par l'Office fédéral des routes. "Il ne faut plus parler de traversée de la rade mais de Traversée du Lac", précise Mark Müller, Conseiller d'Etat libéral en charge du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI). "Le Grand Conseil a voté un crédit d'étude de 3,5 millions de francs il y a juste un an. Les études sont en cours. Elles vont permettre de faire avancer le projet du côté de la Confédération, puisqu'il s'agit d'un projet de route nationale. J'ai bon espoir que l'horizon de réalisation s'articule autour de 2018."

(Le Nouveau Libéral no 177, février 2009, p.8, une nouvelle qui réjouira tous les Thônésiens! AS)

Ashwani Singh

Conseiller municipal. Membre de la Commission "Circulation, Transports, Service du feu & Protection Civile".

PETITE ENFANCE "TROIS-CHÊNE"



DEPUIS 2007, LA VOLONTÉ POLITIQUE DES TROIS CONSEILLÈRES ADMINISTRATIVES DE CHÊNE-BOUGERIES, DE CHÊNE-BOURG ET DE THÔNEX de mettre en commun les efforts dans le domaine de l'accueil extrafamilial se trouve enfin concrétisée par une charte intercommunale, présentée aux trois commissions de la petite enfance en février dernier.

De quoi s'agit-il?

Les points clés du modèle choisi répondent à un triple objectif: il s'agit tout d'abord de renforcer le rôle des communes dans ce domaine et ainsi de définir les contours d'une politique de la petite enfance explicite et volontariste.

Ensuite, il nous est apparu indispensable de valoriser les acquis et de donner une cohérence à nos espaces de vie enfantine basée sur des principes de qualité et, bien sûr, de tendre vers une augmentation de l'offre d'accueil.

Enfin, c'est le principe d'équité et

d'harmonisation de l'accès à ces places de crèche qu'il nous a semblé important de faire ressortir.

Que prévoit la Charte?

- 1) Une structure administrative conjointe dont la mission consistera à assurer une évolution de ce secteur conforme aux besoins et surtout à garantir une utilisation rationnelle des deniers publics.
- 2) La création d'un guichet unique centralisant les demandes de places d'accueil de l'ensemble de la population des Trois-Chêne.
- 3) Une harmonisation entre les lieux d'accueil, notamment en ce qui concerne les conditions de travail du personnel éducatif, les procédures d'inscription et les prix de pension, ainsi que les conditions d'accès.

Les initiatives privées éventuelles pour la création de nouvelles places d'accueil n'ont pas été oubliées afin de compléter les gros efforts financiers consentis par les collectivités publiques.

Voilà, pour l'essentiel, la teneur de cette Charte qui sera vraisemblablement signée d'ici au mois de juin.

Celle-ci sera accompagnée d'une Convention intercommunale de collaboration qui fixera les modalités pratiques d'une telle collaboration.

Les enjeux dans le domaine de la petite enfance sont considérables.

Il est sans cesse demandé davantage aux communes: une offre qui doit tendre à répondre

à la demande sans cesse croissante, la prise en charge presque complète du parascolaire en passant par l'accueil familial à la journée. Les autorités doivent plus que jamais s'organiser afin de ne pas se laisser déborder par des charges qu'elles ne seraient plus en mesure d'assumer, surtout dans le contexte économique chahuté que nous traversons en ce moment.

La réponse que les trois Conseillères administratives en charge de la petite enfance donnent en apposant leur signature au bas de cette Charte devrait ouvrir la voie à bien d'autres types de collaboration, seule voie possible pour ne pas se laisser entraîner dans une spirale infernale...

VIVE LA PETITE ENFANCE CHENOISE!

Isabel Rochat

Conseillère administrative déléguée à l'urbanisme. Présidente de la Fondation pour la Jeunesse.

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Pascal Uehlinger
Conseiller en assurances
Téléphone 022 884 11 85
Téléfax 022 794 71 41
Mobile 078 626 66 98

Agence Générale de Genève - Denis Hostettler
Rue de la Cité - 1211 Genève 11

Rejoignez-nous!

N'hésitez plus et rejoignez-nous en renvoyant ce bulletin à l'adresse suivante:
Hans Rudolf Roth, rte de Sous-Moulin 48, 1226 Thônex
e-mail: hans-rudolf.roth@bluewin.ch

www.liberal-thonex.ch

Prénom: _____
Mobile: _____
Nom: _____
Adresse: _____
Tél. privé: _____
E-mail: _____

CARAN d'ACHE
OF SWITZERLAND

IVANHOE
Collection Varius

CARAN d'ACHE SA | GENEVA | SWITZERLAND | CARANDACHE.COM

OLIVIER MURNER SA
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
SERVURENNE GÉNÉRALE

19, rue Le Royer - 1227 Acacias/Genève
Téléphone 022/342 28 72
Dépannage 079/346 28 46
http://www.murner.ch

ANNE-MARIE JAQUET
Couture sur mesure
& retouches

1, avenue Tronchet
1226 Thônex
Tél 022 349 93 33